



# **CAPL des contrôleurs Mutations – Affectations Mouvement 1<sup>er</sup> septembre 2016 Compte-rendu CGT**

## **Déclaration des élu-es CGT**

Lors des dernières CAPL, tenues les 27 et 28 juin 2016, les élus CGT ont dénoncé les politiques menées par le gouvernement et la direction générale, sans réponse de votre part.

Les derniers événements et les annonces récentes confortent la CGT dans ses analyses et ne font que renforcer les inquiétudes pour l'évolution du salariat, du service public, de l'emploi, des conditions de travail.

Malgré les mobilisations continues depuis maintenant 4 mois, avec un niveau toujours élevé malgré les prédictions -ou espérances- du gouvernement et ses alliés politiques, patronaux et syndicaux, appuyés par une grande partie des médias, malgré le rejet quasi-unanime des salariés, majoritaire des syndicats, des parlementaires et des citoyens, le gouvernement vient à nouveau d'imposer la loi El Khomri à l'assemblée nationale par le 49.3, sans aucun débat parlementaire. Il fait là à nouveau la preuve de sa faiblesse, celle d'un gouvernement qui a renié toutes ses promesses et qui a fait le choix de la finance au détriment des salariés, étudiants, retraités et privés d'emplois.

La CGT n'accepte pas cette manœuvre anti-démocratique et annonce qu'elle continuera à combattre un projet de loi qui va gommer des décennies de conquies sociaux pour les salariés en détruisant le code du travail. Pour la CGT, le gouvernement doit retirer ce projet de loi et ouvrir des négociations pour de nouveaux droits pour les salariés sur la base des propositions portées par les syndicats. Tout l'été, sous diverses formes, et à nouveau à la rentrée, la CGT continuera la lutte dans l'unité pour atteindre cet objectif.

S'agissant de notre administration, nous venons d'apprendre que le budget 2017 prévoit 1512 suppressions d'emplois et une baisse des crédits de 165 millions d'euros pour le ministère des finances. Ces nouvelles saignées, si elles sont mises en œuvre, ne feront qu'aggraver des situations de vie au travail déjà insupportables dans de nombreux services et postes, exsangues et dans l'incapacité d'assurer correctement leurs missions. Jusqu'où le gouvernement et les directions veulent-ils aller dans la dégradation des conditions de vie au travail de leurs personnels ? Les projets et annonces récents, notamment la création de SFACT dépense locale, le déploiement de l'accueil personnalisé sur rendez-vous dans les services locaux, ne peuvent qu'inquiéter encore plus les agents sur l'existence même de leurs missions. Pour la CGT, la direction doit renoncer à ces évolutions mortifères pour notre administration, ses emplois et ses missions, en complète opposition avec nos orientations, les revendications des personnels des finances publiques et les besoins des usagers.

Nous avons également appris que la direction générale va appeler près de 400 lauréats de la liste complémentaire du concours C. Alors qu'il doit manquer 2327,4 emplois C au 1<sup>er</sup> septembre, c'est une avancée, mais bien insuffisante ! Il faut appeler l'intégralité des listes complémentaires B et C, bien que même ainsi l'ensemble des vacances d'emplois ne seraient pas comblées.

Nous devons examiner les affectations des contrôleurs de la DRFIP 35 pour le mouvement du 1<sup>er</sup> septembre 2016. Cet exercice se fera une fois de plus dans le cadre contraint d'une politique de suppressions d'emplois et de redéploiements du fait de réformes que la CGT conteste et combat. Vous comprendrez donc que, bien que reconnaissant la qualité du travail réalisé par le service RH dans cet exercice difficile, la CGT s'opposera au tableau de mutations- affectations que la direction décidera à la fin de nos travaux.

Rennes, le 12 juillet 2016

## Le compte-rendu CGT :

### - Recours en évaluation :

La CAP avait à traiter deux recours en évaluation parvenus trop tardivement pour la CAP du 27 juin. Une collègue obtient satisfaction partielle (1 mois de réduction d'ancienneté). Pour l'autre la direction a rejeté le recours.

### - Mouvement du 1<sup>er</sup> septembre 2016 des contrôleurs :

En réponse aux déclarations liminaires, M. MILLE a admis que la direction locale a fait le mouvement dans un contexte particulièrement difficile, du fait des suppressions et vacances d'emplois.

La direction reconnaît également que la date tardive de sortie du mouvement définitif national rend complexe la confection du mouvement local. Cela complique également la situation des agents, principalement ceux pour qui la mutation s'accompagne d'un changement de domicile.

Nous avons évoqué la situation de services en grande difficulté, notamment les SIE et certains postes comptables. Le départ massif de collègues expérimentés conjugué à l'arrivée de nouveaux collègues à former va aggraver les difficultés notamment dans les SIE Rennes Est, Rennes Sud et Saint-Malo. Déjà des agents y sont en souffrance, avec des conséquences sur leur santé. Nous attendons de la direction des solutions... en vain ! Nous avons demandé qu'à minima il y ait des engagements d'y mettre des agents de l'équipe de dépannage.

La CGT a fait remarquer qu'au travers de ces pénuries d'emplois, on voit se dessiner une stratégie de restructurations et fusions qui seront présentées comme seules solutions aux difficultés des agents.

Cela a été aussi l'occasion de renouveler notre exigence de l'appel de toutes les listes complémentaires des concours B et C.

Les élus CGT ont défendu les dossiers qui leur ont été confiés. Quelques situations ont pu évoluer, en faveur des collègues. Pour d'autres, la direction a ouvert des perspectives. Nous serons très attentifs au suivi de ces « demi-engagements » et nous continuerons à intervenir pour que les collègues obtiennent satisfaction et que toutes les situations difficiles soient réglées. À noter que, pour la première fois, la direction a fait regresser en séance des situations par rapport au projet !

**La CGT est à la disposition de tous les agents qui souhaitent contester leur affectation.**

### Votes sur le mouvement technique :

- Pour : Administration

- Contre : tous les élus des personnels.

Les élus CGT : Nicole VIDAL – Martine LEBEHOT – Nathalie RIBREAU – Rodolphe MAHEVO – Christophe ROUSSEL – Hervé COUVERT



### BULLETIN D'ADHÉSION

***Pour la défense de mes droits et mes garanties : la CGT !  
Je participe, je me syndique !***

Nom :

Prénom :

Grade :

Échelon :

Temps partiel : %

Poste ou service :

Date :

Signature :